

# Le Mag

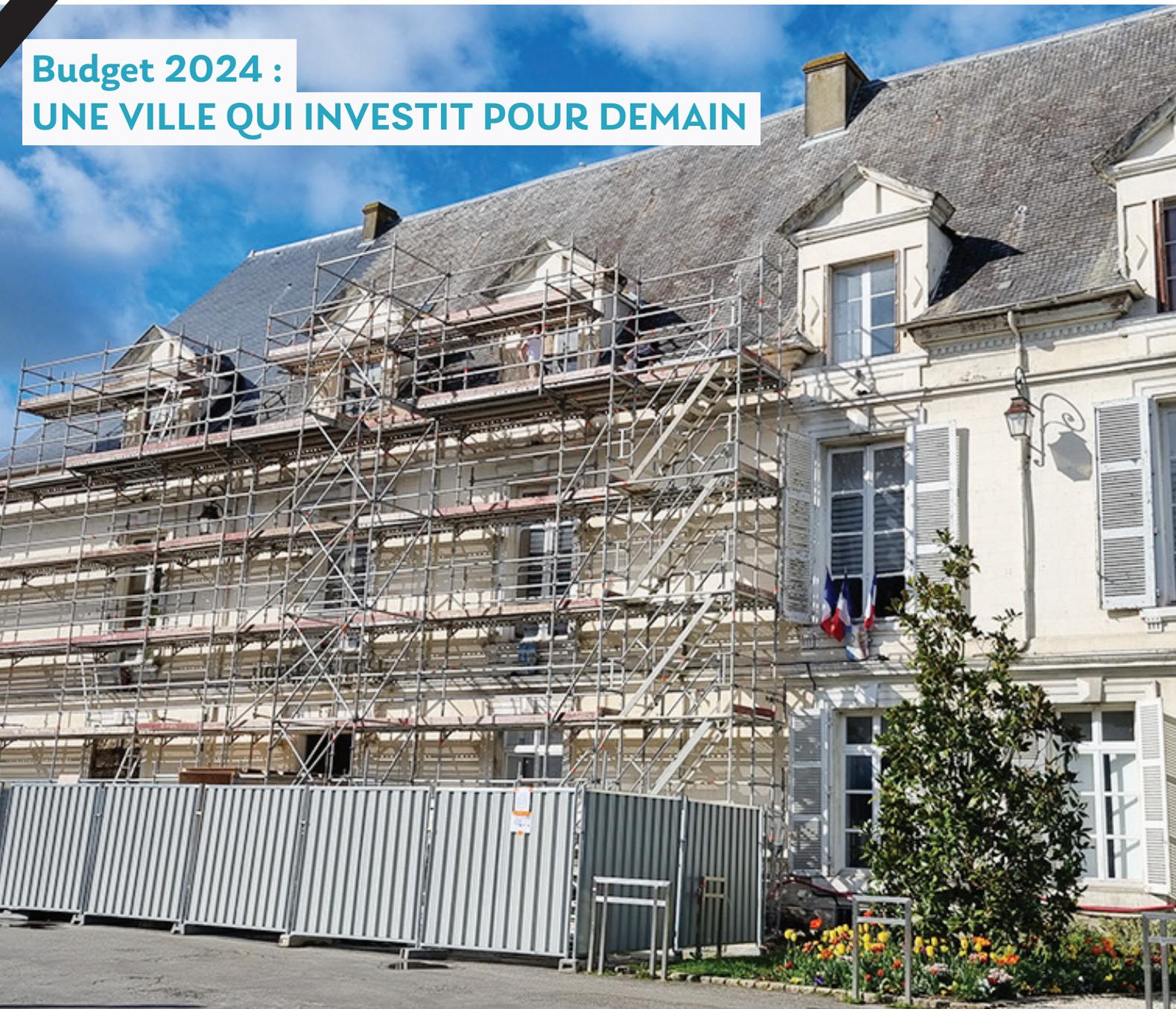
## Aire sur l'Adour



N°29 - JUN 2024

[www.aire-sur-adour.fr](http://www.aire-sur-adour.fr)

**Budget 2024 :**  
**UNE VILLE QUI INVESTIT POUR DEMAIN**



### HISTOIRES D'AIRE

Les événements du 13 juin 1944 à Aire sur l'Adour.

### DOSSIER

Bilan financier de l'année 2023 et présentation du budget 2024 de la ville.

### CADRE DE VIE

Un riche patrimoine arboré à entretenir régulièrement.



À l'heure d'éditer ce magazine, nous apprenons la disparition brutale de M. Jean-Claude Souc, adjoint au maire en charge de la Culture et des Traditions. Nous partageons la peine de son épouse, ses deux filles et l'ensemble de sa famille.



### *Bien vieillir*

## **RANDO À LA MONTAGNE POUR LES SÉNIORS**

Au début du printemps, une vingtaine de séniors ont (re)découvert la Vallée d'Ossau grâce aux trois sorties à la montagne organisées par le service des sports de la ville. Bilan : des sorties réussies à chaque fois !

## **Stages sportifs DES VACANCES ANIMÉES POUR LES ENFANTS**

Pour le plus grand bonheur des enfants, les vacances scolaires sont synonymes de vacances sportives grâce aux stages organisés par le service des sports de la ville (en partenariat avec l'OMSCAA).



## **Exposition inclusive LES SENS DE L'ART**

Du 20 janvier au 4 février 2024, la salle d'exposition "L'Aire des Arts" a accueilli l'exposition itinérante "Les Sens de l'Art" réalisée par l'association ArteLandes. Le but ? Faire appel à ses 5 sens pour découvrir les oeuvres présentées. Une exposition multi-sensorielle qui a ravi petits et grands.



### **Conférence**

## **DEVOIR DE MÉMOIRE : LE CAMP DE DACHAU**

À l'occasion des actions menées par la municipalité et ses partenaires dans le cadre du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de la Ville, une conférence sur le thème "Le camp de Dachau" s'est tenue à la salle de l'Orangerie le jeudi 15 février 2024. Cette soirée a été animée par Dany Périssé et Dominique Boueilh, représentants de l'Amicale du camp de concentration de Dachau.

# SOMMAIRE

## 4. La ville en action

## 6. Dossier

## FINANCES

### Bilan financier de l'année 2023 et présentation du budget 2024



## 10. Travaux et cadre de vie

## 13. Histoires d'Aire

## 14. S'informer

## 15. Tribunes politiques



Retrouvez l'information de votre ville en un clic sur [aire-sur-adour.fr](http://aire-sur-adour.fr)

Restez connecté(e)s avec Facebook.

### Magazine municipal trimestriel édité par la ville d'Aire sur l'Adour.

La commune d'Aire sur l'Adour a fait le choix d'une communication éco-responsable. Ce document a été réalisé avec des encres végétales, sur du papier PEFC par une imprimerie "Imprim'vert". Ce journal est donc entièrement recyclable.

**Tirage :** 4200 exemplaires. **Directeur de la publication :** Xavier Lagrave. **Rédaction et réalisation :** service communication, Laura Wisniewski - communication@aire-sur-adour.fr - 06 77 67 04 58. **Impression :** Imprimerie Moderne & Castay. **Photos :** service communication, Freepik. **Dépot légal :** à parution. **N°ISSN :** 2610-2676. **Mairie d'Aire sur l'Adour :** place de l'Hôtel de Ville, 40800 Aire sur l'Adour - mairie@aire-sur-adour.fr - 05 58 71 47 00.

En novembre dernier, je vous annonçais que la commune avait obtenu le label "Terre de Jeux 2024". À cet effet, le service municipal des sports a organisé en collaboration avec des associations sportives locales, une semaine olympique et paralympique du 2 au 5 avril dernier. C'est plus de 320 élèves aturins qui ont pu découvrir des disciplines sportives mais aussi celles liées au handisport. Tout comme les enfants, j'ai eu le plaisir d'assister aux cérémonies d'ouverture et de clôture. Aussi, comme le disait le Baron Pierre de Coubertin dans son discours prononcé le 24 juillet 1908 sur les valeurs de l'olympisme : l'important c'est de participer. Alors un grand merci aux organisateurs et aux participants. Une chose est sûre, nous n'attendrons pas 4 ans pour recommencer.

Une année encore où je tiens à vous annoncer les excellents résultats financiers de notre commune et sans augmenter les taux de nos impôts locaux, alors que j'entends depuis quelques années maintenant, nos détracteurs nous expliquer que nous ne savons pas gérer. Et oui, que cela ne déplaît à certains, mais la commune d'Aire sur l'Adour dispose d'une très bonne santé financière. Ceci est le fruit d'un travail d'équipe tant des élus que des agents municipaux, permettant ainsi de continuer à investir pour notre ville. À ce titre, beaucoup de chantiers sont en cours comme la poursuite de la rénovation de l'Hôtel de Ville et très prochainement débiteront les travaux de la future maison des associations. Cela prend parfois un peu plus de temps que prévu, mais l'important est de réussir à accomplir tous les projets.



De plus, un très beau projet pour notre ville va bientôt se concrétiser avec la construction du futur cinéma en plein centre-ville. Cela fait plus de 3 ans maintenant que je travaille avec les services de la Préfecture des Landes sur ce dossier afin d'obtenir toutes les autorisations nécessaires. Là encore, nos opposants n'ont eu de cesse de répéter que ce projet était impossible. Et pourtant, le permis de construire a été accordé !

Je ne doute pas que notre futur cinéma fera des émules de part la conception même du bâtiment en lieu et place de la piscine mais aussi de tout l'aspect environnemental qui y sera développé.

Sachez qu'avec mon équipe, nous continuons à travailler avec envie et dynamisme. Aire sur l'Adour n'est pas une ville endormie. Bien au contraire. Elle poursuit son développement et son embellissement. Pour notre plus grand plaisir.

**Xavier Lagrave,**  
**Maire d'Aire sur l'Adour**



## COMMÉMORATION

# 1944-2024 : 80 ans de la Libération de la ville



Inauguration de la vitrine contenant le drapeau des Prisonniers de Guerre et Déportés

**A**fin de célébrer le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de la Ville, la municipalité propose tout au long de ce premier semestre 2024 plusieurs temps forts.

Un premier cycle d'actions a ainsi débuté en janvier et février 2024. Pour rappel, une conférence animée par Dany Périssé et Dominique Boueilh (de l'Amicale du camp de concentration de Dachau) s'est tenue à la salle de l'Orangerie, le jeudi 15 février devant plus de 70 personnes. Son thème était "Le camp de Dachau". Deux jours après, une cinquantaine de personnes s'est rassemblée autour du maire et des associations patriotiques pour inaugurer la vitrine contenant le drapeau des "Prisonniers de Guerre et Déportés" et la frise chronologique rapportant les différents événements qui se sont tenus sur la commune du 6 juin au 13 août 1944. Cette frise est d'ailleurs toujours visible au marché couvert, et ce jusqu'à la fin de l'été.

À partir du 21 mai, un second cycle d'actions débutera. Deux expositions seront à découvrir à la salle l'Aire des Arts ainsi qu'à la médiathèque jusqu'au 1<sup>er</sup> juin sur le thème de la "Semaine de la Résistance et de la Libération". À l'occasion de la journée de la Résistance prévue le 27 mai 2024, une cérémonie de commémoration se tiendra au Monument aux Morts à 11h, suivie de la visite guidée de l'exposition située à la salle l'Aire des Arts. Le 30 mai, une nouvelle conférence sera proposée à la salle de l'Orangerie et animée par l'historien Monsieur Fitan sur le thème "Résistance et Libération d'Aire sur l'Adour". En clôture, nous nous retrouverons le 13 août 2024 devant la mairie pour inaugurer le parcours mémoriel des événements qui ont marqué cette guerre.

En partenariat avec les associations patriotiques aturines, la médiathèque communautaire, la commune de Barcelonne du Gers, la Cité Scolaire Gaston Crampe et le cinéma Galaxie.

## NUMÉRIQUE

## PUBLICATION DES ACTES ADMINISTRATIFS SUR LE SITE WEB DE LA VILLE

Retrouvez tous les actes administratifs sur le site internet de la ville. Ils sont désormais publiés sous format électronique et disponibles pour une durée de deux mois suivant leur date de mise en ligne dans leur version intégrale.



+ D'INFOS

[www.aire-sur-adour.fr](http://www.aire-sur-adour.fr)

SCAN ME

## DÉLIBÉRATION

### Délégation de service public (DSP) pour l'organisation de spectacles taurins dans les arènes lors des fêtes patronales

(DELIB2023096)

consultable sur le site de la mairie)



## CULTURE

UN NOUVEAU NOM  
POUR LA SALLE D'EXPO  
MUNICIPALE

Les élus municipaux le souhaitaient, et ils l'ont fait. La salle d'exposition municipale s'appelle désormais "L'Aire des Arts". Des travaux d'embellissement de la façade ont été entrepris pour qu'elle soit davantage identifiable par les passants.

**Retrouvez l'agenda des expos sur le site de la mairie.**

## ÉQUIPEMENT

LA PISCINE MUNICIPALE  
COUVERTE

Des études environnementales obligatoires sont en cours de réalisation. En attendant l'ouverture de la piscine, la municipalité poursuit ses actions en faveur de l'apprentissage de la nage et propose des stages de natation aux écoliers aturins durant les vacances scolaires.

## ÉVÈNEMENT

LA HALLE AUX  
CRÉATEURS REVIENT  
EN JUIN

Artisans, créateurs et amateurs, nous vous donnons tous rendez-vous le samedi 1<sup>er</sup> juin 2024 sous la halle de la Place du Commerce pour participer à la nouvelle Halle aux Créateurs.

**Inscriptions obligatoires pour les exposants.**

## + D'INFOS

Service Communication  
[communication@aire-sur-adour.fr](mailto:communication@aire-sur-adour.fr)

## SPORTS

Les écoliers aturins  
ont fait leurs Jeux

Dans le cadre de la Semaine Olympique et Paralympique qui s'est tenue du 2 au 5 avril 2024, plus de 300 élèves des écoles publiques et privées d'Aire sur l'Adour ont participé à leurs propres Jeux. Répartis en 46 équipes représentant chacune un pays, les écoliers se sont challengés pendant 3 jours sur différentes disciplines sportives et ont également découvert des disciplines paralympiques comme le torball et la boccia.

Pour garder de précieux souvenirs, les organisateurs de l'évènement ont vu les choses en grand : de la cérémonie d'ouverture avec le défilé des équipes sur la piste d'athlétisme,

à la remise des récompenses en fin de semaine pour tous les participants, en passant par l'arrivée de la flamme olympique grâce à un relais d'enfants, tout était calibré pour faire de ces Jeux un véritable succès. Les nombreux sourires des enfants en ont largement témoigné !

La municipalité remercie chaleureusement les différents partenaires de ce projet qui ont contribué à la réussite de ce moment : le service des sports de la ville, l'OMSCAA, le Service Sport Intégration et Développement du Département des Landes, le CDOS des Landes ainsi que les nombreuses associations sportives locales participantes.

# Retour sur le budget 2023 : des finances saines et maîtrisées

Marie Assibat, adjointe au Maire en charge de l'administration et des finances, a présenté au Conseil Municipal du 15 mars 2024 le compte administratif 2023. Approuvé à la majorité, il reprend l'ensemble des opérations financières réalisées au cours de l'exercice et présente les résultats comptables.

**L'exercice 2023 fait apparaître un excédent de recettes de fonctionnement de 1 443 306 euros et un excédent d'investissement à hauteur de 2 484 127 euros : des résultats jamais inégalés sur les exercices précédents.**



**Marie Assibat**

Maire-adjointe en charge de l'Administration, de la Solidarité et de la Génération Senior.



## DES FINANCES SAINES ET MAÎTRISÉES

### > Une gestion active de la dette municipale !

- Une dette sécurisée à hauteur de 100%
- Un taux moyen de la dette souscrite de 2,07%
- Une capacité de désendettement de 2,58 ans

Il s'agit du nombre d'années nécessaires pour le remboursement complet de la dette par l'épargne brute de la Collectivité.

### > Une capacité d'autofinancement brute (CAF brute) égale à 1,76 Millions d'euros

La CAF brute permet de mesurer la capacité pour la collectivité de financer ses dépenses courantes (y compris les intérêts de la dette), de mesurer la charge de sa dette, mais aussi de mesurer le reliquat disponible pour auto-financer ses investissements.

### > Un ratio de rigidité à un bon niveau : 49 %

Il mesure la part des recettes réelles de fonctionnement mobilisées par les seules dépenses incompressibles et obligatoires auxquels doit faire face la collectivité (charges de personnels, intérêts, dette, ...). Il est jugé sans risque en-dessous de 60%.



Encore cette année, suite à nos bons résultats du Compte Administratif de l'exercice 2023, nous avons pu réaliser un projet de Budget 2024 très raisonné. Nous avons suivi notre ligne de conduite depuis notre premier mandat : ne pas augmenter la fiscalité locale. Notre gestion rigoureuse nous permettra de réduire au maximum nos dépenses de fonctionnement tout en assurant un service public le plus performant possible. Notre politique d'investissement sera toujours la même afin d'améliorer le cadre de vie de notre commune et des Aturins. Tous nos travaux en cours seront poursuivis et de nouveaux verront le jour. Nous continuerons nos démarches pour la construction de la piscine couverte. Grâce à tous les efforts de nous, élus, mais également de tous nos agents, nous réaliserons nos actions avec vous et pour vous, pour que notre ville soit des plus attractive.





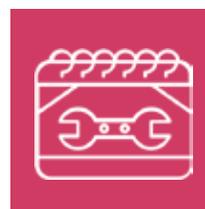
Nouvelle salle de sport municipale pour le tennis de table

**ZOOM SUR**  
LES PRINCIPAUX  
PROJETS  
RÉALISÉS EN  
2023



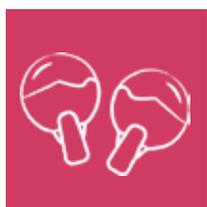
**512.637€**

Honoraires de maîtrise d'oeuvre pour la future piscine



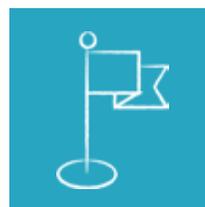
**135.405€**

Divers travaux d'entretien des bâtiments



**396.402€**

Construction d'une nouvelle salle de sport pour le tennis de table



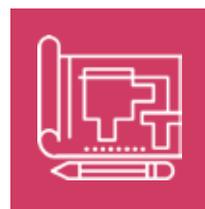
**122.202€**

Amélioration des quartiers



**202.097€**

Sydec : travaux d'éclairage public en remplacement des lampadaires en Led



Début d'une nouvelle tranche pour travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville



Travaux voirie avenue de Verdun



Nouvelle cour intérieure de l'Hôtel de Ville

# Budget 2024 : investir pour répondre aux besoins des Aturins

LE JEUDI 11 AVRIL 2024, LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL ONT VOTÉ À LA MAJORITÉ LE BUDGET COMMUNAL ET LES BUDGETS ANNEXES 2024.

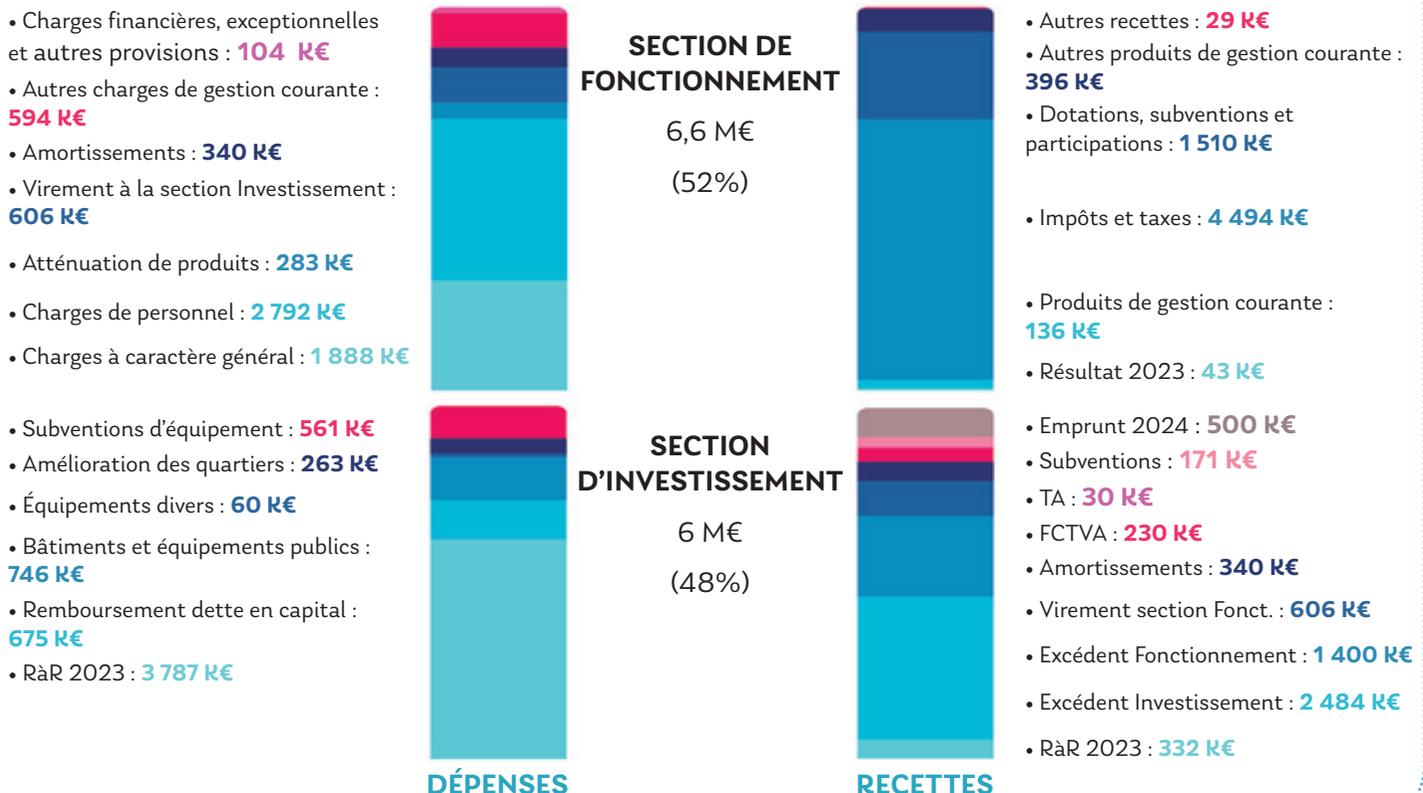
- « S’inscrivant dans un contexte économique difficile et une prévision de croissance limitée en France, **le budget 2024** se présente en phase avec les engagements de l’équipe municipale :
- Sauvegarder le pouvoir d’achat des administrés dans un contexte inflationniste subi : donc pas d’augmentation des impôts communaux ;
  - Maintenir un service public de qualité au service des Aturins ;
  - Maintenir une épargne nette positive ;
  - Continuer la diminution de la dette ;

- Maintenir une capacité de désendettement inférieure à 3 ans ;
- Maintenir une enveloppe de subventions à 280 000 euros en faveur du soutien aux associations locales.

**Le budget 2024 s’équilibre en dépenses et en recettes pour un montant global de 12 705 224 euros. La section de fonctionnement s’équilibre à 6 610 124 euros et la section d’investissement à 6 095 100 euros.**



## Structure du budget primitif 2024



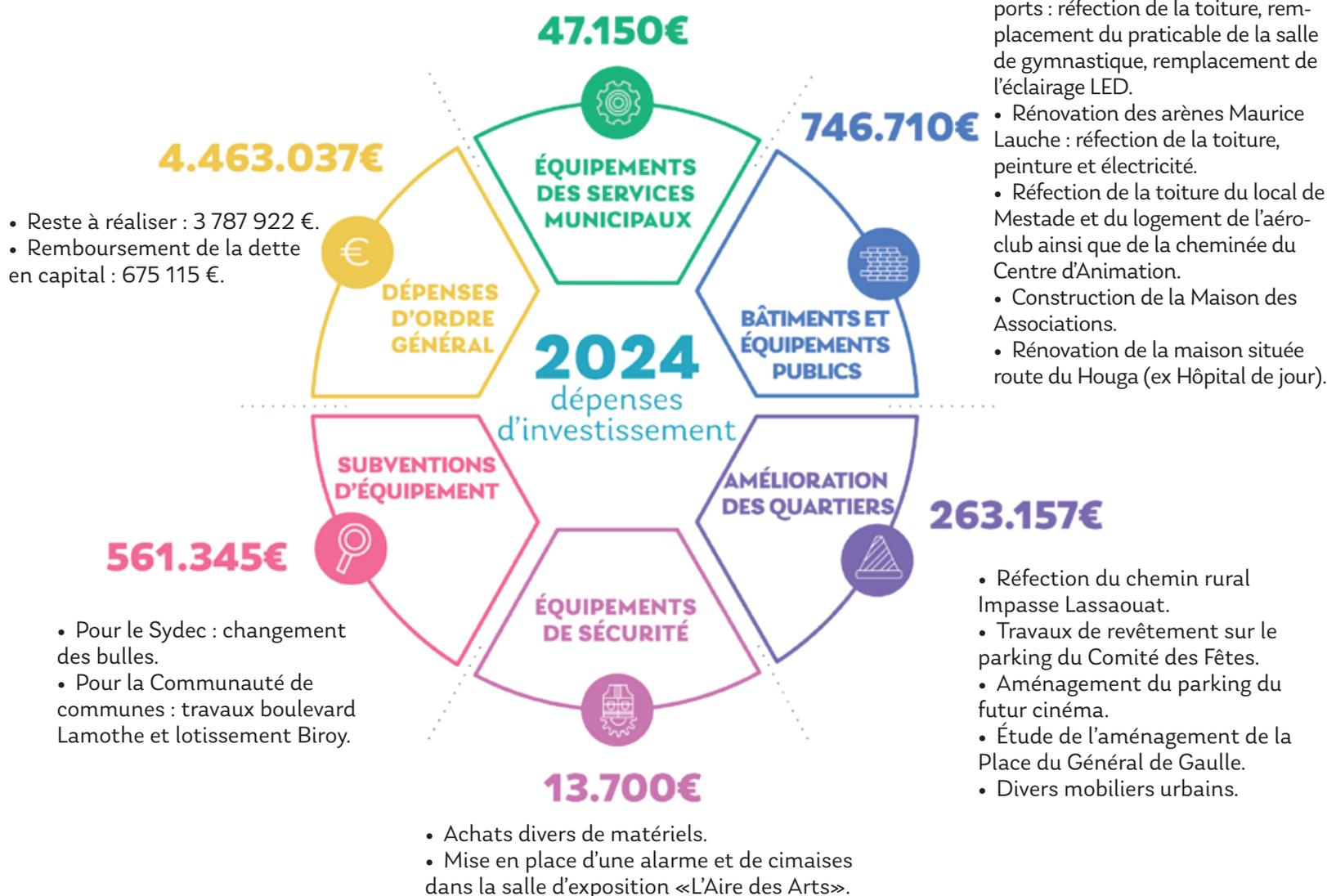
M€ : chiffres exprimés en millions d'euros • K€ : chiffres exprimés en milliers d'euros

## LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET 2024

 <p><b>12,7 M€*</b> Montant total du budget</p>	<p><b>0%</b> d'augmentation des taux des impôts locaux</p>	<p><b>280 000€</b> Enveloppe des subventions maintenue pour aider les associations aturines</p>
 <p><b>6 M€*</b> Dépenses d'investissement</p>	<p><b>2 M€*</b> Autofinancement</p>	<p><b>675 €</b> Dette par habitant</p>

\*Chiffres exprimés en millions d'euros

- Achats de divers équipements pour les services et renouvellement du parc informatique à la mairie.





## **Aire sur l'Adour : une ville qui investit dans des équipements de qualité**

Depuis 10 ans, la municipalité a investi plus de 10 millions d'euros dans la construction de nouveaux équipements municipaux, marquant ainsi sa volonté de proposer à ses administrés des structures de qualité.

# Service gagnant pour la nouvelle salle du tennis de table

Depuis le 30 janvier 2024, les pongistes aturins possèdent un tout nouvel écrin grâce au travail des élus municipaux. Après un an de travaux, les licenciés de la Violette Aturine Tennis de Table ont pu emménager dans leurs nouveaux locaux flambant neufs situés à la Plaine des Jeux.

Avec une superficie de 225 mètres carrés pour un investissement total de 510 000€ de la municipalité, ce nouvel outil offre désormais un environnement idéal pour permettre aux joueurs débutants et amateurs de s'entraîner et taper la balle dans les meilleures conditions possibles.

Cette nouvelle salle peut ainsi accueillir 2 tables en compétition et 5 tables pour l'entraînement à destination de la trentaine de licenciés du club.

Outre la pratique du tennis de table, la municipalité souhaite également que cette salle polyvalente puisse accueillir d'autres sports afin de diversifier les activités proposées et attirer un public plus large.

## + D'INFOS

VA Tennis de Table  
Président : Éric POUYSEGUR  
seb4011@hotmail.com

« Ici, les entraînements se tiennent les mercredis soirs pour les enfants et les jeudis soirs pour les séniors. Nous réservons les week-ends pour les compétitions. Nous remercions chaleureusement la mairie pour la mise à disposition de cette nouvelle salle entièrement neuve. Nous y pratiquons avec grand plaisir notre sport favori.

Éric Pouysegur »



Avant travaux

Après travaux



Entraînements des pongistes



## ESPACES VERTS

# Un patrimoine arboré à entretenir régulièrement



**R**iche et varié, le patrimoine arboré de la commune s'étend sur plus de 200 ha répartis en plusieurs lieux naturels. Rien que dans la zone urbaine, la commune compte près de 1600 arbres. Par conséquent, la gestion du patrimoine arboré demande un travail constant en termes d'entretien et de valorisation. Les arbres du centre-ville, datant de l'ancien évêché pour certains, deviennent vieillissants et sont également soumis à des contraintes urbaines qui les fragilisent. De ce fait, une attention particulière leur est apportée.

Soucieuse de la sécurité de ses administrés, la ville fait également intervenir chaque année un expert en pathologie et en mécanique des arbres d'ornements qui réalise un diagnostic complet du patrimoine arboré. Son intervention est avant tout "préventive". Dans son bilan, il évalue l'état physiologique de l'arbre (vigueur, vitalité) et met en évidence ses éventuels agresseurs.

Il vise à apprécier la probabilité de rupture de l'arbre ou d'une de ses parties, dans un site considéré. Les travaux de tailles et d'abattage sont conduits suivant ces diagnostic. Ainsi, durant ces 12 derniers mois, 8 arbres ont été abattus et remplacés en lieu et place (ou sur un autre site) par 24 jeunes plants. En parallèle, il n'est pas rare non plus qu'à la suite d'un événement climatique particulier, quelques rares arbres tombent tout seul. Mais de cela, personne ne peut l'anticiper. Le seul levier efficace face à ces rares situations reste la prévention.



## À noter dans votre agenda !

**Dimanche 02 juin** : 10h, RDV au jardin, parcours sensoriel au parc municipal.

**Mardi 09 juillet** : 20h, Balade au bord de l'Adour et visite des Saligues.

**Mardi 06 août** : 20h, Balade au bord de l'Adour.

## TRAVAUX

## DES CHANTIERS DANS UNE VILLE EN TRANSFORMATION

### Rénovation de l'Hôtel de Ville

Depuis fin février, le chantier a repris devant la mairie pour la réalisation des travaux de rénovation de la façade sud de l'Hôtel de Ville. Le chantier va durer 12 mois.

Au programme : rénovation de la façade, de la charpente, de la toiture et des menuiseries. Cette première tranche de travaux inclut également le pavement du passage de la cour intérieure de la mairie récemment rénovée avec la pose des grilles.

Bon à savoir : l'Hôtel de Ville étant inscrit depuis 2015 aux Monuments Historiques, ces travaux sont en partie subventionnés par la DRAC Nouvelle-Aquitaine (État), la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département des Landes. Les futures tranches de travaux (façades sud-est et est) seront planifiées en suivant pour terminer la rénovation totale de l'Hôtel de Ville.



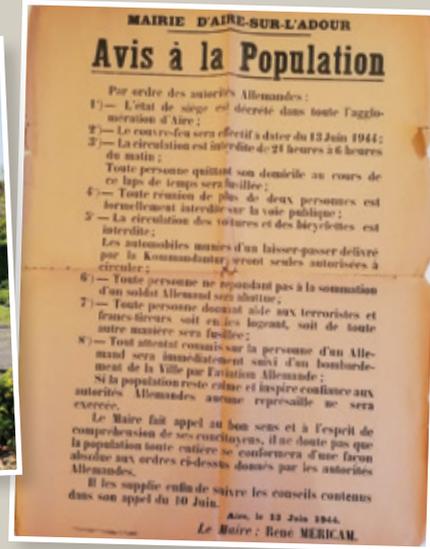
### Étude à venir pour l'aménagement de la Place du Général De Gaulle

Le nouvel aménagement de la Place De Gaulle, initié par la municipalité, va faire l'objet d'une étude complète dans le cadre du programme "Petites Villes de Demain" : aménagement de la place et approche globale de l'entrée de ville.

# Rue du 13 Juin : à quel évènement le nom fait-il référence ?



Rue du 13 Juin aujourd'hui



La date du 13 juin 1944 fait partie des temps forts de la Libération de la Ville durant la Seconde Guerre Mondiale. Découvrons ici son histoire.

Le 12 juin 1944, vers 22h, un camion contenant à bord quinze allemands arrive en ville. Sur le pont d'Aire, les allemands ouvrent le feu après avoir croisé deux hommes armés de mitraillettes. Alors que deux aturins se trouvaient sur les bancs de l'escalier en pierre, ils sont mortellement touchés. Il s'agit de Jean Sarrade et Henri Plaa.

À l'intersection de la route de Bordeaux et de la route de Tarbes, un groupe de résistants, qui a poursuivi le camion allemand, le fait exploser avec une grenade. Des soldats allemands s'échappent, deux sont blessés et conduits à l'Hospice pour des soins.

Le 13 juin 1944, deux convois allemands gagnent la ville. Des résistants attendent au bois de Casamont. Mais des allemands arrivent de Pau par Lannux et Bernède par le pont du Lèes. La fusillade tue Pierre Lagarde et Yvette Etchevarria.

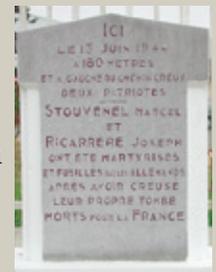
Devant la ferme du Casamont, dans un autre camion, Joseph Fabères, Jean Laborde, Jean Laffitte, Jean Loustaunau, Jacques Richard, Gaston Schwander, Michel Sorel et René Staedelin sont tués et brûlés avec leur véhicule.

À Barcelonne du Gers, Joseph Moulia et Paul Fanlou sont tués sur la route en direction de la commune Le Houga.

Au centre-ville, le Maire René Méricam va au-devant des soldats allemands en affirmant qu'il n'y a pas de maquisards en ville mais que la population innocente. La ville est alors placée en état de siège. Dans l'après-midi, lors d'une patrouille sur la route de Bernède, les allemands tuent Marcel Limargues.

La ville sera occupée pendant trois jours. Beaucoup de maisons pillées.

Le 13 juin 1944, deux aturins avaient disparu. Leurs corps seront découverts 4 jours plus tard dans un champ, martyrisés et enterrés semi-vivants. La stèle devant le magasin LIDL est placée là en mémoire de Joseph Ricarrère et Marcel Stouvenel.



## ÉTAT CIVIL

### Naissances



**DÉCEMBRE** : 15/12/2023 Mahé TOULOUZET, 21/12/2023 Lucas BERTRAND, 21/12/2023 Ismaël GAYRAL POUPLARD.

**JANVIER** : 3/01/2024 Émilio WILK CADARIO.

**FÉVRIER** : 16/02/2024 Ismail LAGOUIRAH, 19/02/2024 Loan AMBIELLE, 27/02/2024 Akim EL MIR.

**MARS** : 28/03/2024 Théo LÉON MORAIS.

**AVRIL** : 07/04/2024 Roméo ANDRÉ.

### Mariages



**MARS** : 30/03/2024 Maryse LAFFONT et Isabelle MÉCHIN.

### Décès



**OCTOBRE** : 07/10/2023 Jeanne MAURIN, 12/10/2023 Claude DESBATS, 20/10/2023 Geneviève SOUBABÈRE veuve SARRADE.

**NOVEMBRE** : 01/11/2023 Didier LAFRANCESCA, 13/11/2023 Eliane GARCIN veuve LABEYRIE, 18/11/2023 Renée BERGEROT veuve DUFAU, 18/11/2023 Arlette LE ROUX veuve GUICHET, 26/11/2023 Louis BERGEZ-TAYTOLE, 26/11/2023 Claude DARRIBEAU.

**DÉCEMBRE** : 02/12/2023 Yvonne LEFROY veuve DUPOUY, 02/12/2023

Marcel ZARKOVIC, 05/12/2023 Jean LARQUÉ dit ROQUES, 06/12/2023 Elie LARRIEU, 15/12/2023 Jacqueline NAPOLÉON veuve ROULEAU, 23/12/2023 Gérard CLAVÉ, 29/12/2023 Gérard BIONDI.

**JANVIER** : 02/01/2024 Guy DESSEREZ, 02/01/2024 René VAUTHIER, 08/01/2024 Élise DUFAU veuve LANUX-COULOUMÈRE, 09/01/2024 Simone CABUZEL veuve CHARLES, 09/01/2024 Cyrille MIERMONT, 10/01/2024 Simone SOURBETS veuve POEY, 11/01/2024 Hélène MARTIN veuve JODET, 13/01/2024 Huguette BUSILLET veuve EPAULARD, 19/01/2024 Joseph BONBEZIN, 19/01/2024 Renée GOURDON veuve GARRALON, 21/01/2024 Gisèle DESTENAVE épouse DUGARRY, 21/01/2024 Rosine HORNECK veuve BLANC, 22/01/2024 Raymond REYES, 24/01/2024 Yvonne DUFFAU veuve DUCOURNAU, 27/01/2024 Antoine ABADIE, 27/01/2024 Jean-Claude BONNET, 27/01/2024 Maria FERREIRA CARNEIRO veuve DE BESSA, 30/01/2024 André LAPALOQUE.

**FÉVRIER** : 03/02/2024 Genofefa JANISZEWSKI veuve BARTOS, 04/02/2024 Jamila HASSEN MONALES, 05/02/2024 Virginie SAUVI, 10/02/2024 Georges LAFFITAU, 11/02/2024 Edith LABAEYE veuve GEERAERT, 13/02/2024 Marie GUIRAUD veuve COSTE, 13/02/2024 Marie-Jeanne RAMPON épouse GERVASONI, 15/02/2024 Ghislaine FRECHOU épouse HERMAN, 16/02/2024 Jean CLÈDES, 21/02/2024 Michel LABAT, 21/02/2024 Raymonde LAFITTE-TROUQUÉ veuve LAFFITAU, 23/02/2024 Sylvie MÉNARD, 27/02/2024 Marinus ARS,

27/02/2024 Renée MALET veuve CHAMAND.

**MARS** : 05/03/2024 Marie-Christine DEYMAN, 16/03/2024 Mauricette LARROUY, 20/03/2024 Guy RIATTO, 21/03/2024 Pierrette DAYRE.

**AVRIL** : 04/04/2024 Céline CANTON veuve CAZAUX, 09/04/2024 Michèle BOULANGER épouse BOUZEAU, 14/04/2024 Suzanne FOURCADE veuve THEUX, 18/04/2024 Henri VALDAN, 20/04/2024 Robert DARRIAUT, 21/04/2024 Pierre DUGARRY, 28/04/2024 Michel DUBOSC

**MAI** : 08/05/2024 Jean-Claude SOUC.



### En France, les élections européennes auront lieu le 9 juin 2024.

Tous les citoyens français de 18 ans et plus, inscrits sur les listes électorales communales, consulaires ou complémentaires sont invités à voter le 9 juin 2024 pour élire leurs représentants au Parlement Européen.

Il est aussi possible de voter par procuration.

\* Listes arrêtées au 8 mai 2024

## GROUPE MAJORITAIRE

# CONTINUONS D'INVESTIR POUR LA VILLE

Les mois de mars et d'avril sont le moment des débats d'orientation budgétaires, des validations des comptes de l'année passée et acceptation du budget pour l'année en cours. Systématiquement l'opposition nous reproche une position trop prudente dans notre gestion. Il n'empêche que cette politique nous permet de ne pas augmenter la fiscalité depuis maintenant 10 ans et d'avoir réduit notre endettement de façon considérable.

Malgré tout, nous continuons à investir dans la rénovation de l'Hôtel de Ville. Nous avons réalisé une extension couverte pour le tennis de table à la plaine. Les travaux pour la nouvelle maison des associations vont débiter et nous travaillons sur la construction de la piscine couverte. Celle-ci entraînera bien entendu une hausse de la dette qui restera tout à fait acceptable au vu des résultats que nous présentons depuis 10 ans. Ce projet sera véritablement un plus pour l'attractivité de notre bassin de vie et permettra certainement

de convaincre des familles, des entreprises, des professionnels et des retraités de venir profiter des nombreux atouts de notre ville.

Le mois d'avril est aussi le moment de l'attribution des subventions aux différentes associations. Contrairement à de nombreuses collectivités qui ont baissé leurs aides, nous avons décidé de ne pas toucher à l'enveloppe qui leur est allouée.

Notre équipe va continuer à travailler pour rendre notre ville la plus attractive possible en soutenant les initiatives et projets tant sociaux que sportifs, culturels ou économiques qui nous seront proposés.

Aire sur Adour a de nombreux atouts que nous continuons à mettre en valeur et développer.

L'équipe de la majorité municipale.

## OPPOSITION

# ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

À l'heure où nous rédigeons, le budget 2024 n'a pas été voté. Il y a fort à parier que comme chaque année, nous soyons en désaccord sur sa construction et surtout sur l'interprétation des chiffres.

Lors des orientations budgétaires, nous avons encore demandé à ce qu'une somme conséquente soit allouée à la réfection des terrains de sport, vu l'état dans lequel se trouvent les terrains d'entraînements sur les sites de la Plaine et de Mexico. Ceux-ci sont utilisés toute la semaine et le week-end par de très nombreux sportifs.

Notre principale inquiétude porte toujours sur la réalisation de la piscine couverte, et de l'impact financier qu'aura sa construction.

Les chiffres se précisent et semblent nous donner raison. Le dernier est de 9 024 510€ HT. Avec les frais d'études et de maîtrise d'œuvre, nous serons aux alentours de 13 MILLIONS D'EUROS pour ce seul projet.

L'encours de la dette de notre commune est de 4,5 Millions d'euros et passerait historiquement à 11 MILLIONS D'EUROS, dans le meilleur des cas. Sans parler du coût annuel de fonctionnement. Un projet démesuré qui, bien qu'alléchant, n'est pas réalisable sans danger financier.

Jérémy Marti, pour le groupe *Mieux Vivre à Aire*.



## Infos et numéros utiles

---

**Mairie** : 05 58 71 47 00.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

**Carte d'identité et passeport** : uniquement sur RDV au 05 58 71 47 08.

**État civil et élections** : du lundi au vendredi selon horaires d'ouverture de la mairie (jusqu'à 19h le vendredi).

**Permanence du CCAS** : le mardi de 8h30 à 12h et le jeudi de 13h30 à 17h30 • 05 58 71 35 57 • ccas@aire-sur-adour.fr

**Police Municipale** : 05 58 71 47 04.

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h.

Sauf les mercredis : période scolaire de 8h à 12h30 et de 14h à 18h / hors période scolaire de 8h à 12h et de 13h30 à 18h.

**Communauté de communes d'Aire sur l'Adour** : 05 58 45 19 05.

**Office de Tourisme** : 05 58 71 64 70.

**CIAS d'Aire sur l'Adour** : 05 58 71 78 77.

**France Services** : 05 58 71 61 65.

**Médiathèque** : 05 58 51 34 04.

**GES** : 05 58 71 62 43.

**Sydec** : 08 10 40 90 40.

**Sictom Ouest** : 05 62 08 93 84.

**Polyclinique de l'Adour** : 05 58 06 64 64.

**SAMU** : 15 ou 112.

**Gendarmerie** : 17.

**Pompiers** : 18 ou 112.